

**Sujet :** [INTERNET] Parc Eolien sur Cram Chaban

**De :** Alain BOUCHET <abouchet@cargo17.fr>

**Date :** 27/06/2019 21:23

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur l'enquêteur,

Propriétaire de terres agricoles non loin de CRAM CHABAN j'entends apporter un avis négatif sur ce projet :

- Toutes ces belles terres agricoles de l'Aunis sont des terres à céréales de très bon rendement potentiel. Bien travaillées, elles peuvent rendre plus de 100 quintaux à l'hectare.
- Réduire l'espace agricole est un non-sens,
- D'autre part, les éoliennes sont beaucoup trop proches des habitations ; elles devraient comme en Allemagne être installées à 2 000 mètres minimum des habitations,
- Pour beaucoup de raisons, dont la dépréciation évidente des maisons, cette distance devrait être respectée ; or, elle ne l'est pas.

Il est anormal, et surtout LOURD DE CONSEQUENCES , que la distance d'installation n'évolue pas en fonction de la hauteur croissante des machines – 80 mètres à l'origine, 150 mètres ou plus aujourd'hui. C'est de la spoliation !!

Merci de prendre en compte ces arguments qui ont toute leur objectivité ; imaginez que vous habitez sur place, et que votre maison ait perdu 25/30% de sa valeur !

Courtoisement.

Alain BOUCHET  
06 83 81 07 83

Veillez noter mon nouvel e-mail : [abouchet@cargo17.fr](mailto:abouchet@cargo17.fr)